



# Des garanties de crédit pour le BTP

La Siagi, société de garantie de l'artisanat et des activités de proximité, vient de signer un partenariat avec la fédération haut-rhinoise du BTP.

**PRÉSIDÉE** depuis quatre ans par Bernard Stalter, qui est à la tête de la Chambre des métiers d'Alsace et nouveau conseiller régional LR, la Siagi (acronyme de : société interprofessionnelle artisanale de garantie d'investissements) a été créée en 1966 afin de doter le monde de l'artisanat d'un outil d'accès au crédit bancaire pour les entreprises ; son capital est détenu à 60 % par les chambres de métiers, à 25 % par sept groupes bancaires et à 15 % par la BPI. Son champ d'intervention concerne les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions d'euros ; la Siagi missionne des experts de proximité qui étudient et analysent la faisabilité des projets et la pertinence des demandes de crédit qui lui sont faites avant d'apporter sa

garantie mutualiste aux banques. Elle permet ainsi, sans qu'il soit demandé de caution personnelle au chef d'entreprise, une facilité d'accès au crédit. En 2015, ce sont ainsi 612 millions d'euros qui ont été garantis pour 3 600 entreprises ; 59 % de ce volume concernent la transmission-reprise, 33 % le développement et 8 % la création.

N'intervenant originellement que dans le secteur de l'artisanat, la Siagi s'est ouverte depuis une vingtaine d'années aux secteurs du commerce, à celui des professions libérales et de l'agriculture... et depuis quelques semaines à celui du BTP avec en éclaircur la fédération 68 du secteur.

La présentation de ce dispositif a été faite en fin de semaine dernière à Guebwiller par Bernard Stalter et Pierre Macchi, président de la fédération BTP du Haut-Rhin, en présence de Pascal Metzger, premier bénéficiaire de cet accord. Pour celui-ci, « les 80 000 € d'emprunt garantis vont servir à des achats stratégiques (camionnette, baraque de chantier) et



**Bernard Stalter et Pierre Macchi lors de la présentation du dispositif Siagi/BTP.** PHOTO DNA

permettre l'embauche de trois salariés dans une entreprise qui en compte actuellement quinze. La garantie Siagi a été déterminante dans l'accord avec [ma] banque ». Bernard Stalter a rappelé que « la Siagi, "bras armé" des chambres de métiers, est là pour accompagner les entreprises ; les marchés existent, mais des difficultés de trésorerie bloquant souvent leur

expansion, nous devons être des facilitateurs. Ce n'est que si l'on accompagne le développement de proximité que la réussite économique, profitable à tous, sera au rendez-vous. Grâce à nos garanties, les entreprises peuvent grandir et former leurs collaborateurs ; il ne faut pas "ubériser" l'artisanat, le paupériser ! » ■